021-242100410-20141127-2014-11-27\_032-DE GD2014-11-27\_032

Date de télétransmission : 02/12/2014 Date de réception préfecture : 02/12/2014



### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 27 novembre 2014

Président: M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 20 novembre 2014 Publié le 28 novembre 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79 Nombre de présents participant au vote : 61

Nombre de membres en exercice : 79 Nombre de procurations : 12

Scrutin: Pour: 71 Abstention: 0 Contre: 2 Ne se prononce pas: 0

#### Membres titulaires présents :

	memores mannes presents.	
M. Alain MILLOT	M. Patrick MOREAU	M. Patrick ORSOLA
M. Pierre PRIBETICH	M. Abderrahim BAKA	Mme Florence LUCISANO
M. Patrick CHAPUIS	Mme Stéphanie MODDE	M. Jean DUBUET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Françoise TENENBAUM	M. Gaston FOUCHERES
M. Rémi DETANG	Mme Christine MARTIN	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	Mme Danielle JUBAN	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. José ALMEIDA	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean-Philippe MOREL
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Michel VERPILLOT
Mme Colette POPARD	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Mme Corinne PIOMBINO
M. Michel JULIEN	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Louis DUMONT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Anne ERSCHENS	M. Patrick BAUDEMENT
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Frédéric COURT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Anaïs BLANC
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	M. Damien THIEULEUX
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. André GERVAIS	Mme Fréderika DESAUBLIAUX	M. Gilbert MENUT
M. Benoît BORDAT	M. Hervé BRUYERE	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Charles ROZOY	Mme Louise BORSATO	M. Cyril GAUCHER.
M. Jean-Claude GIRARD	M. Louis LEGRAND	

#### Membres suppléants avec voix délibératives présents :

Mme Anne-Sophie GIRARDEAU M. Christophe CHEVRIAU

#### Membres titulaires absents:

SMONIN M. Michel ROTGER pouvoir à M. Patrick CHAPUIS		
Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Christine MARTIN		
M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT		
M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI		
ne DAL MOLIN Mme Hélène ROY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH		
Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE		
Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Danielle JUBAN		
Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. André GERVAIS		
M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS		
M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Fréderika DESAUBLIAUX		
M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Anne-Sophie GIRARDEAU		

Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jacques CARRELET DE LOISY

Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA

M. Philippe BELLEVILLE pouvoir à M. Christophe CHEVRIAU.

GD2014-11-27 032 N°32 - 1/2

## OBJET: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE Association "Entreprendre pour apprendre" - Demande de subvention 2015

L'Association « Entreprendre pour Apprendre », association loi 1901, a pour but de permettre à des jeunes étudiants issus des collèges et lycées, de développer leur sens de l'initiative et des responsabilités, de s'initier à la gestion de projets et à la vie économique, d'acquérir un esprit d'entrepreneur, etc ...

L'Association, au moyen d'un projet pédagogique de "mini entreprises", permet aux jeunes de poursuivre tout au long de l'année scolaire un projet de création d'entreprise réelle, en miniature. Pendant l'année, les élèves deviennent des mini-entrepreneurs en créant leur produit, leur entreprise avec l'accompagnement d'une équipe pédagogique et le suivi d'un conseiller d'entreprise.

L'objectif recherché est de permettre, d'une part, aux jeunes de :

- découvrir l'entreprise et son fonctionnement ;
- d'appréhender une démarche de projet ;
- de développer des aptitudes et des compétences ;
- de développer des savoir-être ;

et d'autre part, aux enseignants d'établir un autre mode de fonctionnement.

Afin de permettre à l'Association de poursuivre le développement des programmes au sein des établissements le Grand Dijon est sollicité pour une participation financière à hauteur de 15 000 €. (Le budget prévisionnel de l'association est annexé au présent rapport).

Depuis la mise en place de ce dispositif en Bourgogne, le nombre de « mini-entreprises » a considérablement augmenté, passant d'une dizaine à une trentaine de projets.

A titre indicatif, pour l'année 2013-2014, 36 « mini-entreprises » ont été créées dont 20 en Côte d'Or.

A ce titre, il est proposé d'accorder une subvention de 10 000 € pour l'année 2014-2015 à l'Association « Entreprendre pour apprendre ».

Vu l'avis de la Commission,

# Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- d'attribuer à l'Association « Entreprendre pour apprendre », une subvention de 10 000 €;
- de dire que le versement de cette subvention interviendra dès les formalités de dépôt en Préfecture de la délibération, effectuées ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- de dire que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2015.

GD2014-11-27 032 N°32 - 2/2

#### **BUDGET GENERAL ASSOCIATION REGIONALE**

CODE	CHARGES	MONTANT	%	CODE	PRODUITS	MONTANT BUDGET	%
60 - Ach	ats	BUDGET 5 000 €		70 - Vento	l e de produits finis, prestations de services	3 000 €	2,66%
	CARBURANTS	2 000 €	1,77%		INSCRIPTION CHAMPIONNAT NATIONAL	600 €	0,53%
	PETIT MATERIELS	1 500 €	1,33%		INSCRIPTIONS SALON REGIONAL	2 400 €	2,13%
h	FOURNITURES ADMINISTRATIVE	1500€	1,33% <b>16,53</b> %		INSCRIPTION CHAMPIONNAT EUROPEENS REFACTURATION FRAIS DIVERS	9€ 0€	
	vices extérieurs LOCATIONS IMMOBILIERES	18 650 € 9 000 €	7,98%		REFACTURATION FRAIS DIVERS	0€	
	LOCATIONS MOBILIERE	9 000 €			entions d'exploitation	98 100 €	86,97%
	CHARGES LOCATIVES	0€			SUBVENTIONS ETAT	0€	
	ENTRETIEN IMMOBILIER	500 €	0,44%	741001		0€	
	ENTRETIEN MOBILIER ENTRETIEN MATERIEL DE TRANSPORT	0€	0,09%	741002	EDUCATION NATIONALE	0€	
	MAINTENANCE	0€	0,0370		ADEME	Đ.€	
616000	PRIMES D'ASSURANCES	0.4		742	SUBVENTIONS REGIONALE	29 000 €	25,71%
	DOCUMENTATION	50€	0,04%	-	Fonctionnement	20 000 €	17,73%
	FRAIS DE FORMATION	0€	10 700		Emploi tremplin SUBVENTIONS DEPARTEMENTALE	9 000 € 14 400 €	7,98% 12,77%
	res services extérieurs PERSONNEL INTERIMAIRE	18 900 €	16,76%	·	Emploi CAE	9 000 €	7,98%
	COMMISSIONS JA YE EUROPE	0.6		743002		5 000 €	4,43%
622610	HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	4 000 €	3,55%	743003	CG58	0€	
	HONORAIRES JURIDIQUE	0€		743004		400 €	0,35%
	HONORAIRES DIVERS	0€		743005	CG71 SUBVENTIONS COMMUNALE	0€	10,64%
	FRAIS DE SEMINAIRE CADEAUX TROPHEES	0€	2,22%		Grand Dijon	10 000 €	8,87%
	CATALOGUES ET IMPRIMES	50€	0,04%		Grand Chalon	2 000 €	
623800	POURBOIRES DONS	0€		744003		0€	
	TRANSPORT SUR ACHATS	ű E		744004		0€	
	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 350 €	2,97%	744005	TAXE APPRENTISSAGE	0€	0.400/
	VOYAGES ET DEPLACEMENTS REGIONS RECEPTIONS	3 000 €	2,66%		CCI Bourgogne	4 000 €	<b>9,49%</b> 3,55%
<b>—</b>	FRAIS POSTAUX	500 €	0,44%	<del></del>	CCI Paris	3 000 €	2,66%
626100	FRAIS DE TELEPHONIE FIXE	1 000 €	0,89%	745003	Divers	3 700 €	3,28%
	FRAIS INTERNET	1 000 €	0,89%	745004		0 €	
	FRAIS TELEPHONIE PORTABLE	500 €	0,44%	·	SUBVENTIONS EUROPEENNES	0€	
	FRAIS TELECOMMUNICATION DIVERS SERVICES BANCAIRES	0€	0,00%	-	SUBVENTIONS EUROPEENNES	0€	
	COTISATIONS DIVERSES	200 €	0,18%	<del> </del>	AUTRES SUBVENTIONS	32 000 €	28,37%
628110	COTISATIONS EPA France	1 000 €	0,89%	748000	SUBVENTIONS AUTRES	28 000 €	24,82%
	COTISATIONS INSCRIPTIONS CHAMPIONNAT	600 €	0,53%	+	CCI 21 en nature	14 500 €	12,85%
	COTISATIONS FONDS INVESTISSEMENT AVENIR	1 000 €	0,89%	+	Caisse des Dépôts	6 000 €	5,32%
	ôts et taxes TAXE SUR LES SALAIRES	<b>250</b> €			Caisse d'Epargne EDF	4 000 €	3,55% 1,33%
	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	250 €	<del></del>	,	AG2R	1 500 €	1,33%
	TAXES LOCALES (FONCIERE, HABITATION)	0€			Fondation SNCF	500 €	0,44%
64 - Cha	rges de personnel	70 000 €			SUBVENTION EPA France	1 000 €	0,89%
	SALAIRES BRUT	46 800 €	<del> </del>		SUBVENTION CONCOURS REGIONAL	0€	2.000/
	CONGES PAYES PRIMES ET GRATIFICATIONS	0€		1	SUBVENTION CONCOURS REGIONAL es produits de gestion courante	3 000 € 11 700 €	2,66% 10,37%
	INDEM ET AVANTAGES DIVERS (stagiaire, transports)	0 €	<del> </del>		MECENAT	0€	20,3770
645100	COTISATIONS URSSAF	18 500 €	16,40%	754001		0€	
	COTISATIONS MUTUELLE	0€	<b></b>	754002		0€	
	COTISATIONS RETRAITE	4 500 €	3,99%	<del></del>		0€	0 5704
	COTISATIONS PREVOYANCE CHARGES SUR CONGES PAYES	0 €			COTISATIONS  COTISATIONS MINI ENTREPRISES	10 800 €	<b>9,57%</b> 9,57%
	ACHATS TICKETS RESTAURANTS	0 €			COTISATIONS ASSOS REGIONALES	0€	-,,-
647110	FRAIS SUR TICKETS RESTAURANTS	0 €		200008-10000000000	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION	900 €	0,80%
	MEDECINE DU TRAVAIL	200 €	0,18%		PRODUITS DIVERS DE GESTION	900 €	0,80%
	tres charges de gestion courante ABONNEMENT NOM DE DOMAINES INTERNET	0€		D-000000000000000000000000000000000000	uits financiers PRODUITS FINANCIERS	0€	
	REDEVANCE MARQUES, LICENCES	0.6			uits exceptionnels	0€	
	DROITS AUTEUR SACEM SPRE	0 €	1		AUTRES PRODUITS EXECPTIONNELS	0€	
657000	REVERSION SUBVENTIONS ASSOS REGIONALES	£ £			PROD.DIV.COUR.S/EX.ANTERIEURS	0€	
	CHARGES DIVERSES DE GESTION	0 €	· <del>l</del>		ises sur amort. & provisions - Fonds dédiés	0€	
ACC - 22 - 400 - 5	arges financières INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	<b>0</b> €	1		REPORT DES SUBVENTION NON UTILISES / EX.ANTE REPORT DES DONS NON UTILISES / EX.ANTERIEUR	F 0€ 0€	
	INTERETS DES EMPRONTS ET DETTES priges exceptionnelles	0€			sfert de charges	0€	
	PENALITES ET AMENDES	0 €	1	**************************************	TRANSFERT DE CHARGES 62	0€	
	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0 €	1		TRANSFERT DE CHARGES 63	0 €	
	CHARGES DIVERSES SUR EXERCICES ANTERIEURS	0 €		791400	TRANSFERT DE CHARGES 64	0 €	
governous terror and a state	tation aux amort. & provisions - Fonds dédiés  DOTATIONS IMMOS INCORPORELLES	0€	1	<del>                                     </del>			
	DOTATIONS IMMOS CORPORELLES  DOTATIONS IMMOS CORPORELLES	0€	1	<del>                                     </del>		<del>                                     </del>	
	ENGAGEMENT A REALISER SUR SUBVENTIONS ATTRIBL	ļ	-				
689500	ENGAGEMENT A REALISER SUR DONS ATTRIBUES	0 €	4				
200000000000000000000000000000000000000	pôts / bénéfices	0.6	1			<u> </u>	
695000	IMPOTS SUR LES BENEFICES	0 €					
	TOTAL DES CHARGES	112 800 €			TOTAL DES PRODUITS	112 800 €	
<b> </b>	BENEFICE				PERTI		
L	TOTAL GENERAL	112 800 €	]	1	TOTAL GENERAL	112 800 €	